



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE
L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

Programme de Lutte Antiérosive

Unité de Gestion

(PLAE-V 2019 – 2021_ BMZ financement N° 2016 69 035)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Pour les travaux de préparation de sols par labour des terrains destinés aux forêts communales et aux reboisements villageois individuels – Campagne 2020/2021
Sites : Région Boeny et Betsiboka

Lancé le 28 septembre 2020

1. Le Programme de Lutte Antiérosive (PLAE) est un projet du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche - MAEP cofinancé par la République Fédérale d'Allemagne à travers la banque allemande pour le développement (KfW). L'installation de forêt communale et du reboisement villageois individuels font partis des objectifs du PLAE dans les Régions de Boeny, Betsiboka et DIANA.
2. L'Unité de Gestion du PLAE V à travers son Conseiller Technique Principal sollicite de la part des soumissionnaires constitués légalement et intéressés, des offres sous plis fermés pour les travaux de préparation de sols par labour des terrains de reboisement dans les Communes d'intervention du PLAE V selon la liste ci-après:

Lot	Surface Totale (ha)	Commune	Région	Date et rendez-vous visite des lieux
1	80	Mahatsinjo	Betsiboka	17/10/20 Bureau de la commune de Mahatsinjo à 9h00
2	82,5	Mahatsinjo	Betsiboka	
3	40	Andriba	Betsiboka	16/10/20 Bureau de la commune d'Andriba à 9h00
4	55	Andriba	Betsiboka	
5	90	Marosakoa	Boeny	12/10/20 Bureau de la commune de Marosakoa à 9h00
6	66	Marosakoa	Boeny	
7	80	Ankazomborona	Boeny	13/10/20 Bureau de la commune d'Ankazomborona à 9h00
8	77	Ankazomborona	Boeny	

Chaque lot est indivisible. Un soumissionnaire peut présenter des offres pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où un soumissionnaire est intéressé à plusieurs lots, il est autorisé à présenter une offre technique pour l'ensemble des lots qu'il souhaite soumissionner.

3. La procédure de passation applicable est l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert selon la procédure de passation de marché de la KfW pour favoriser des soumissions concurrentielles.
4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres contre un paiement non remboursable de QUINZE MILLE ARIARY (Ar 15 000). Le paiement sera effectué en espèces auprès du bureau de l'Unité de Gestion du Programme de Lutte Anti Erosive V, Lot II N 53 AF, Analamahitsy, 101- Antananarivo.
Un reçu y afférent sera délivré.
5. Les offres présentées par le soumissionnaire doivent comprendre :
 - une originale de l'offre technique et l'offre financière ;
 - une copie de l'offre technique et l'offre financière;et rédigées en langue française.
6. Les offres doivent être envoyées ou déposées à l'Unité de Gestion du Programme de Lutte AntiErosive V, Lot II N 53 AF, Analamahitsy Tanàna, Antananarivo (101) au plus tard le **vendredi 30 octobre 2020 à 10h00**.
7. Toutes demandes d'informations supplémentaires sont adressées à l'Unité de Gestion du Programme de Lutte Anti Erosive V , Lot II N 53 AF, Analamahitsy Tanàna, Antananarivo (101).

**PROGRAMME DE LUTTE
ANTIÉROSIVE V
UNITÉ DE GESTION**



Jacobus VERMAAT
Conseiller Technique Principal